



BTS Tourisme



CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un Bac ou équivalent
- Avoir satisfait aux entretiens et tests de positionnement

EXAMEN

- Diplôme de l'Education Nationale de niveau V

DANS QUELLES STRUCTURES ?

- Structures d'hébergement touristique
- Offices de tourisme
- Entreprises événementielles, gestionnaires d'organisation de salons, de congrès, de manifestations...
- Lieux de visite et de loisirs : musées, parcs d'attraction, bases de loisirs...
- Agences de voyage, tour-opérateurs...
- Collectivités locales : communes, communautés de communes...
- Associations à vocation touristique et socioculturelle...

VERS QUELS METIERS ?

- Assistant-gestionnaire de structures d'accueil (village vacances, hôtellerie de plein air), de parc de loisirs, de base à thème, de centre d'animation...
- Chargé d'information et de commercialisation
- Concepteur-organisateur de visites, de circuits ou excursions
- Organisateur, assistant promoteur d'événements
- Conseiller en séjour et développement touristique

SUIVI DE FORMATION

- Carnet de liaison entre la famille, les maîtres de stage/apprentissage, le jeune et la MFR
- Bilan périodique
- Evaluations formatives tout au long de la formation

UN TREMPLIN POUR...

- Licence pro en marketing, management, communication, tourisme d'affaires...
- Licence pro dans les domaines de l'Hôtellerie de plein air, tourisme sportif, le patrimoine, l'événementiel...
- Vie active

Responsable de formation :

- Anne SANSSOIN : anne.sanssoin@mfr.asso.fr
- Christine GUALBERT : christine.qualbert@mfr.asso.fr

LA FORMATION EN CENTRE

DUREE : 2 ANS

- 1^{ère} année (17 semaines en centre de formation, 22 semaines en entreprise)
- 2^{ème} année (16 semaines en centre de formation, 20 semaines en entreprise)

RYTHME D'ALTERNANCE

Calendrier adapté aux réalités économiques des entreprises touristiques

STATUTS

- Etudiant**, coût mensuel * :
 - Scolarité : 357,00 €
 - Demi-pension : 45,05 €
 - Voyage à l'étranger : 30,00 €
 - Adhésion et fournitures : 4,80 €
- Apprentissage**, coût mensuel * :
 - formation gratuite prise en charge par l'OPCO
 - Demi-pension : 45,05 €
 - Adhésion et fournitures : 4,80 €
 - Voyage à l'étranger : 30,00 €

* Coût mensuel du BTS Tourisme 1^{ère} année sur 10 mois de Septembre à Juin Année scolaire 2020/2021

CONDITION DE SCOLARITE

- Demi-pension

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

OBJECTIFS

- Construire son projet professionnel par des stages diversifiés ou par l'apprentissage
- Réussir son orientation

LA REMUNERATION DES APPRENTIS

CONTENU

La formation est découpée en 7 blocs de compétences qui sont chacun modularisé. Les blocs de compétences 4-5-6 sont considérés comme des blocs d'apprentissage disciplinaires et sont dispensés de manière régulière. Un bloc d'apprentissage transversal comprenant le suivi et un projet de spécialisation complète le dispositif. Un candidat peut suivre la formation pour valider tous les blocs de compétences ou uniquement ceux adaptés à ses besoins suite aux tests de positionnement à l'entrée en formation.

LES BLOCS DE COMPETENCES

Bloc 1 – Gestion de la relation clientèle touristique
Bloc 2- Elaboration d'une prestation touristique
Bloc 3 – Gestion de l'information touristique
Bloc 4 – Culture générale et expression
Bloc 5 – Communication et langue vivante étrangère LVA : Anglais
Bloc 6 – Communication en langue vivantes étrangères LVB

LES BLOCS D'APPRENTISSAGE TRANSVERSAL

- Parcours de professionnalisation
- Bloc facultatif : Projet de spécialisation (construire un projet en respectant un cahier des charges impartit : module événementiel)

ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE

- Concevoir et réaliser un séjour à l'étranger
- Exploiter l'alternance dans un contexte pédagogique

MODALITE PEDAGOGIQUE

- Moyens utilisés : alternance, capitalisation de l'expérience professionnelle, exposé, exercices...
- Support pédagogiques, vidéo projection
- Méthodes : active en présentiel
- Expérientiel

MFR LES SABLES D'OLONNE

110, rue du Docteur Schweitzer
85180 LES SABLES D'OLONNE

☎ 02 51 23 67 80

E-mail : mfr.pays-des-olannes@mfr.asso.fr
www.mfr-olannes-atlantic.fr



SALAIRE MINIMUM BRUT MENSUEL

Valeur du SMIC au 01/01/2020, base 151,67 h par mois

	- de 18 ans	De 18 à 20 ans	+ de 21 ans
1 ^{ère} année	25 à 40 %	41 à 50 %	53 à 55 %
2 ^{ème} année	37 à 50 %	49 à 60 %	61 à 65 %